



Le Mot du Président

Chers adhérents AAMF,

Une fois de plus, nos rencontres AAMF à Rennes ont été appréciées et ont fait l'objet de véritables échanges entre les acteurs de la filière et une centaine de nos adhérents.

De nombreux adhérents d'AAMF profitent de ces occasions pour se retrouver entre connaissances d'une région à une autre et même entre locaux. Je tiens à remercier ici Hélène et Annelise, ainsi que les administrateurs et adhérents locaux, pour la remarquable organisation de ces rencontres.

Il faut dire que les sujets à débattre ne manquent pas et les décisions politiques actuelles brouillent parfois la visibilité qui serait nécessaire pour se projeter sereinement dans l'avenir.

L'AAMF est sur tous les fronts et mobilise ses forces au quotidien.

Le combat contre la fiscalité TICPE a porté ses fruits puisque le législateur a modifié le texte qui était sujet à interprétations et qui aurait permis aux douanes de prélever jusqu'à 1/4 du chiffre d'affaire des sites en cogénération !

L'AAMF a décelé la possibilité pour toutes nos installations de récupérer la CSPE injustement prélevée et Annelise nous a donné le chemin à suivre. Cette seule action amortis 3 fois la cotisation AAMF !

L'AAMF a participé à l'élaboration du plan de financement par la BPI avec la garantie de l'état. Le travail consistait à ce que les conditions d'éligibilité correspondent à l'idée que l'on se fait de la méthanisation agricole. Aux porteurs de projets de saisir cette chance qui a le mérite de redonner de la confiance aux agriculteurs grâce à la caution de l'état dans leur engagement.

D'autres sujets importants sont sur les bureaux des administrations parisiennes : hygiénisation des effluents d'élevage des installations de + de 30 000 tonnes, possibilité d'épandage en Agriculture Biologique, tarif du biogaz porté, industrialisation de la filière avec baisse des tarifs de rachat, coefficient S, baisse des objectifs de la PPE, bioGNV et mobilité (agricole et routière), formation professionnelle, redéploiement des aides, valorisation des externalités positives,...

Sur tous ces fronts, l'AAMF est en première ligne grâce aux administrateurs pilotes d'actions et avec nos partenaires engagés dans la filière : France Gaz Renouvelables, Club Biogaz, GRDF, le SER, la FNSEA, l'ADEME, TRAME, Groupama, ...

De nombreuses questions sont également débattues avec les ONG FNE et WWF dans le but d'alléger la pression sur les aspects d'acceptabilité locale et le dialogue avec eux est serein et constructif.

Pour être encore plus présente et plus efficace AAMF est en cours de recrutement d'un animateur supplémentaire. Vos contributions à toutes ces activités se font notamment au travers du montant de votre cotisation que je vous invite à payer avant le 15 avril 2019 !

Entre nous le temps du débat sur le développement de la méthanisation devra avoir lieu. Le choix est simple et il se résume entre deux modèles : le modèle agricole, individuel ou collectif, de proximité et autonome, vertueux et efficace pour des paysans qui y trouvent un intérêt et veulent rester des producteurs de lait, de viandes et de céréales, ou celui, industriel, centralisé, où l'on transporte loin les intrants et où les agriculteurs sont les faire-valoir du système sans que la valeur ajoutée ne revienne sur leur exploitation.

Lequel de ces deux modèles mérite l'appellation « gaz vert » ? C'est une question que l'on devra mettre un jour au centre du débat, comme l'ont fait jadis les producteurs en AOP, pour que nos enfants puissent continuer de vivre du métier qu'on va leur transmettre.

Je vous invite à y réfléchir et à en discuter lors de l'ASSEMBLEE GENERALE d'AAMF qui se tiendra les 15, 16 et 17 mai dans la Vienne. Venez nombreux pour ces journées qui resteront, j'en suis sûr, dans vos mémoires.

Francis CLAUDEPIERRE

Au Sommaire :

- Rencontres AAMF et partage d'expériences entre adhérents.
- L'annonce de la PPE de 67 €/MWh alerte l'ensemble de la filière.
- GT AAMF injection de biométhane.
- Externalités positives : quelle monétisation ?
- AAMF honorée au Salon International de l'Agriculture 2019.
- Recrutement des Correspondants Charte AAMF.
- 15 avril 2019 : règlement de notre cotisation AAMF.
- 15-16-17 Mai 2019 : Assemblée Générale AAMF.

Rencontres AAMF Partage d'expériences entre adhérents

- Rencontres Nationales AAMF dans la Loire (cf. mail aamf-tous du 21/01/2019).
- Rencontres Nationales AAMF en Bretagne (cf. mail aamf-tous du 22/02/2019).



- Rencontre Régionale des méthaniseurs du Grand Est.
- 6 Mars : Réunion Régionale méthanisation Grand Sud Ouest.



- 15 Mars : réunion GIEE Breton AAMF.



- Plusieurs journées d'échanges sur les CIVE avec l'ENSAIA de Nancy, GRDF, Arvalys, les chambres d'Agriculture et l'INRA de Narbonne.
- 19 Mars : réunion du Groupe de travail AAMF « Voie Solide » chez Antoine Chopin (GAEC des Hautes Marettes - 35). Pilote Denis BROSSET.



- 21 Mars : Réunion téléphonique du Groupe de travail AAMF « Agronomie et retour au sol » piloté par Servane LECOLLINET et Florian CHRIST (Retrouvez le compte rendu de l'enquête 2018 digestat dans le mail aamf-tous du 21/01/2019).

L'annonce de la PPE de 67 €/MWh alerte l'ensemble de la filière ...

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) déçoit la filière. Il a été publié fin janvier 2019 et sera validé mi 2019 : AAMF participe activement aux négociations en cours, avec l'association France Gaz Renouvelables, pour l'augmentation des objectifs de la PPE, la prise en compte du mix énergétique, la place de la méthanisation agricole et la valorisation des externalités positives.

- **32%** d'énergie renouvelable de la consommation finale en 2030 (fin 2017 : 16,3%) = Objectifs fixés par la Loi relative à la Transition Énergétique ... (LTE)
- **PPE** = La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'énergie (en réponses aux objectifs de la loi LTE) ... notamment, le montant de soutien public pour le développement des énergies renouvelables à horizon 2023 et 2028
- **14 TWH** dont 6 TWH de biométhane injecté en 2023 (fin 2018 : 1TWH) avec un tarif d'achat moyen de 67€/MWh = Objectifs publiés dans le projet de décret PPE
- Soit **7%** de biométhane en 2030 si la baisse des coûts est respectée
- N'hésitez pas à demander le « projet de PPE » : agriculteursaamf@gmail.com

Adhérents AAMF, soyons tous conscients qu'en réaction aux annonces de la PPE, c'est d'autant plus important que les producteurs de biométhane partagent leurs coûts de production réels pour qu'AAMF puisse défendre l'avenir du tarif d'achat du biométhane ... sinon, la filière se pénalise par elle-même.

Pilotes AAMF de l'action PPE : Jacques-Pierre QUAAK et Jean-Marc ONNO.

GT AAMF injection de Biométhane

- AAMF siège au GT injection du ministère qui se réunit 8 fois par an, partage le retour d'expérience des sites en fonctionnement et est force de proposition pour l'avenir de la filière.
- Pour les adhérents AAMF qui injectent déjà du biométhane : RDV le 4 avril en Seine et Marne !
- Après une nécessaire maturation des projets, le blocage du tarif injection de biométhane doit se faire dans le respect d'une procédure ; n'hésitez pas à demander la « procédure de blocage du tarif injection de biométhane » : agriculteursaamf@gmail.com.

Pilotes AAMF de l'action Injection de Biométhane : Jean-François DELAITRE et Mauritz QUAAK.

Externalités positives: Quelle monétisation pour les services rendus à la société ?

Dans le cadre du Comité Stratégique de Filière (CSF) sur les systèmes énergétiques mis en place par le Ministère de l'Économie, France Gaz Renouvelables et AAMF pilotent l'axe de travail sur la valorisation et la monétisation des services rendus par la filière biogaz.

1. France Gaz Renouvelables et l'AAMF souhaitent IDENTIFIER les externalités positives. AAMF met en avant les impacts positifs de la filière sur la qualité de l'eau, de l'air, du sol et globalement de la résilience des exploitations.

Adhérents AAMF : si vous avez des idées, des témoignages ou si participez à un programme sur l'un de ces sujets, n'hésitez pas à partager votre expérience à AAMF.

2. France Gaz Renouvelables et l'AAMF proposeront de les QUANTIFIER en présentant une seule méthode de calcul des externalités positives qui donnera lieu à une labellisation.

3. France Gaz Renouvelables et l'AAMF présenteront ces travaux aux ministères de tutelle pour CONCRÉTISER la monétisation de ces externalités positives.

Pilotes AAMF de l'action « Outil de mesure de l'impact Carbone » : Florian CHRIST et Bertrand DUPRAT
Pilotes AAMF de l'action « externalités positives » : JF. DELAITRE, P. COLLIN, JP. QUAAK et JM. ONNO

AAMF source d'énergie inépuisable, honorée au Salon de l'agriculture (SIA)

Le BioGNV agricole récompensé

Le Trophée Grand Est de la bio économie 2019 a été remis au SIA : And the winner is... le champion du GNV agricole qui roule au biogaz naturel véhiculé : **Philippe COLLIN, gérant d'EUREK'ALIAS, adhérent et administrateur AAMF.**



« Valeur ajoutée, efficacité, carburant local, mobilité dans les territoires ruraux, ... Ce projet constitue ainsi un atout sérieux pour la transition écologique et le maintien du tissu rural. En étant reproductible sur différents territoires, il montre un intérêt d'autant plus grand ».

La méthanisation agricole, exemple d'économie circulaire, honorée par 2 ministres

François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, ont animé une table ronde qui a mis à l'honneur des acteurs engagés en faveur du développement de la bioéconomie et de l'économie circulaire : **Philippe MEINRAD, associé d'Agrivalor Énergies, adhérent et vice-Président AAMF** témoigne sur le traitement des bio-déchets, l'économie circulaire et la méthanisation agricole.



Cet événement a permis de rappeler que les citoyens et les agriculteurs sont acteurs de la transition agroécologique et de l'économie circulaire, notamment à travers le tri des biodéchets et la méthanisation agricole. Les ministres ont insisté sur l'importance d'asseoir la production d'énergies renouvelables et de fertilisants organiques de qualité dans le modèle agro-écologique français.

Pour en savoir plus :

Trophée de la Bioéconomie :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/RESULTATS-EN-GRAND-EST-DE-LA>

« Signature d'un accord-cadre avec l'ADEME », « Feuille de route nationale sur l'économie circulaire » :

<https://agriculture.gouv.fr/sia2019-transition-agro-ecologique-avec-francois-de-rugy-et-didier-guillaume>

Communiqué de presse et clip produits par la communication du MAA:

<https://agriculture.gouv.fr/sia2019-transition-agro-ecologique-avec-francois-de-rugy-et-didier-guillaume>

Infographie sur la méthanisation agricole qui a été projetée en arrière plan de la table-ronde:

<https://agriculture.gouv.fr/infographie-la-methanisation-agricole>

Recrutement des Correspondants Charte

- 10 adhérents « Correspondants Charte » sont en charge d'accompagner les adhérents de leur secteur dans la mise en place de la Charte AAMF (intérêt de cette démarche de progrès, partage des outils, ...).
- 2 « Organismes Certificateurs » sont habilités à réaliser les audits externes puis à délivrer « l'attestation Charte AAMF ».
- Pour recevoir la « grille d'audit », être contacté par votre « correspondant charte » ou solliciter « l'audit externe » : charteaamf@gmail.com.



Pilote AAMF de l'action Charte AAMF : Philippe MEINRAD

N'oubliez pas de procéder au règlement de votre cotisation AAMF avant le 15 avril 2019.

Assemblée Générale AAMF 15,16 et 17 Mai dans la Vienne

- 15 mai à partir de 12H : Accueil autours d'un buffet - 2 visites de sites (Métha Bel Air et Bio Energies Rivault) - Échanges adhérents - Dîner et soirée conviviale.
- 16 mai : **Assemblée Générale** - Buffet - Visite de site (Baie des Champs) - Présentation de Vienne Agri Métha - Échanges adhérents - Dîner et soirée conviviale.
- 17 mai jusqu'à 14H : 2 visites de sites (Demeter Energies et Varénergies) - Buffet.

AAMF et vous :

Communication entre les adhérents :

l'adresse aamf-tous@googlegroups.com vous permet de poser des questions ou de partager une problématique technique avec tous les adhérents AAMF.

Communication des adhérents vers les administrateurs et l'animation AAMF :

l'adresse agriculteursaamf@gmail.com est celle de vos contacts quotidiens. Elle est gérée par Annelise qui est chargée de renvoyer les demandes aux administrateurs concernés ou à Hélène en fonction des thématiques. Vous pouvez également joindre Annelise au 06.70.20.17.50.



Président AAMF : Francis CLAUDEPIERRE - 06 88 86 34 72 - francis.claudepierre@wanadoo.fr

Animation AAMF : Hélène BERHAULT-GABORIT et Annelise LESCURE 06 70 20 17 50 - agriculteursaamf@gmail.com